

Qui sont les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des personnes handicapées orientées en milieu ordinaire de travail

- Les personnes reconnues travailleurs handicapés par la CDAPH
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10%
- Les titulaires d'une pension d'invalidité dont la capacité de travail est réduite d'au moins deux tiers
- Les titulaires de la carte d'invalidité
- Les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés
- Les victimes de guerre ainsi que leurs veuves et orphelins sous certaines conditions
- Les sapeurs-pompiers invalides à la suite d'un accident ou d'une maladie contractée en service

Pour toute question, l'équipe de conseillers est à votre écoute

Acteur du service public de l'emploi piloté par :



OPS CAP EMPLOI

38 rue Rhin et Danube  
87280 LIMOGES  
05 55 38 89 70

[contact@capemploi87.fr](mailto:contact@capemploi87.fr)

Parking gratuit

Accès bus ligne 20 arrêt  
Dhéralde



**CAP EMPLOI**  
Handicap, recrutement & maintien



**CAP  
EMPLOI**  
Handicap, recrutement & maintien

**Orienter, conseiller et développer les parcours professionnels des personnes handicapées,**  
**Un interlocuteur pour recruter et maintenir dans l'emploi.**

- Acteur du service public de l'emploi en complémentarité du droit commun
- Prescripteur des aides et mesures
- Opérateur du Conseil en évolution Professionnelle



**CAP EMPLOI 87**  
Handicap, recrutement & maintien

## Accompagnement des Demandeurs d'emploi

### Nos missions

Informier, conseiller et accompagner les personnes handicapées en vue :

- d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail
- de la pérennisation de l'insertion professionnelle par un suivi durable

### Nos méthodes

- Une évaluation diagnostic

**Analyse de la situation** de la personne sous les angles : professionnel, social, médical... et vérification de la capacité d'engager une démarche active d'accès à l'emploi

- L'accompagnement au projet

**Accompagnement à la définition et la validation d'un projet professionnel** compatible avec votre handicap

Etude des besoins en **formation**

- Accompagnement à l'accès à l'emploi

**Appui à la recherche d'emploi**

**Appui à l'embauche**

## Accompagnement des Salariés Agents de la fonction publique Travailleurs indépendants

### Nos missions

Informier, conseiller et accompagner les salariés, agents handicapés et les travailleurs indépendants :

- en vue d'un maintien en emploi d'une personne en risque de perte d'emploi
- dans un projet de transition professionnelle interne ou externe afin de prévenir une perte d'emploi

### Le suivi en emploi

L'objectif est d'asseoir **l'intégration dans l'entreprise** et de pérenniser l'emploi

De bénéficier de **conseils et d'aides techniques ou compensatoires** afin de faciliter la prise de poste

De disposer d'un **appui dans la mise en place d'actions** de formation adaptées à la prise de poste

## Accompagnement des Employeurs publics et privés

### Nos missions

Informier, conseiller et accompagner les employeurs :

- en vue d'un maintien en emploi d'une personne en risque de perte d'emploi
- dans un projet de transition professionnelle interne ou externe afin de prévenir une perte d'emploi
- en vue d'une embauche, aide au recrutement

### Notre action

- **Appui au recrutement**
- **Recherche de solutions** pour le **maintien du salarié à son poste** ou à un autre poste dans l'établissement, l'entreprise ou le groupe
- **Proposition de solutions d'aménagement** organisationnel, matériel, de temps/rythme de travail, humain, financier
- **Accompagnement du salarié** dans le cadre d'une évolution professionnelle externe

